



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

## COMMUNE DE GRIES

67240 - TÉL. 03 88 72 42 62

FAX 03 88 72 14 54

E-mail : mairie-gries@wanadoo.fr

www.gries.eu

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### Commune de Gries

#### Révision n°2 du plan d'occupation des sols pour sa transformation en plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du 10/12/2018, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan d'occupation des sols de la commune de Gries en vue de sa transformation en plan local d'urbanisme pour une durée de 29 jours consécutifs, **du mercredi 9 janvier 2019 à 8h00 au mercredi 6 février 2019 à 18h00.**

Les caractéristiques principales du projet sont :

- La définition de l'affectation des sols et l'organisation de l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune dans un souci d'économie d'espace ;
- L'optimisation du foncier en cœur de village ;
- La protection des zones agricoles et naturelles ainsi que des personnes et des biens soumis aux risques (inondation notamment) ;
- L'intégration des nouvelles opérations dans le tissu bâti et paysager existant.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Monsieur DAUMONT, Général de la Gendarmerie à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- Lundi, mardi, mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Jeudi de 14h00 à 18h00
- Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête, le mercredi 16 janvier de 18h00 à 21h00 et le samedi 2 février de 9h00 à 13h00.**

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique en mairie de Gries, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : <http://www.gries.eu/>

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie les :

- **Mercredi 9 janvier de 8h00 à 12h00**
- **Mercredi 16 janvier de 18h00 à 21h00**
- **Lundi 21 janvier de 14h00 à 18h00**
- **Samedi 2 février de 9h00 à 13h00**
- **Mercredi 6 février de 14h00 à 18h00**

Pendant le délai de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 120 rue Principale, 67240 GRIES,
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : [mairie-gries@wanadoo.fr](mailto:mairie-gries@wanadoo.fr)

*L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »*

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin et à la mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de la commune pendant la même durée.

L'autorité responsable du projet de révision du P.O.S en vue de sa transformation en P.L.U. est la commune de GRIES représentée par son Maire, Monsieur Eric HOFFSTETTER et dont le siège administratif est situé 120 rue Principale – 67240 GRIES. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.